

**LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL COMMUNAL  
DE LA COMMUNE DE ST-SULPICE**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur André JAQUET**

*Conseiller communal de 1984 à 1990*

*Conseiller municipal de 1990 à 1993*

Ils expriment à son épouse et à sa famille leur plus profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.